

L'approche de BBC Media Action : prévenir la violence contre les femmes et les filles

A. Qu'est-ce que la violence à l'égard des femmes et des filles ?

La violence à l'égard des femmes et des filles (VFFF) est l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui et qui touche un tiers des femmes au cours de leur vie (Devries et al., 2013). Elle a de graves conséquences sur la santé physique et mentale des individus, ainsi qu'un important impact économique et social. La VFFF est une forme de violence basée sur le genre (VBG) et est enracinée dans les inégalités historiques et structurelles entre les hommes et les femmes. La VBG, dont la VFFF constitue la grande majorité, est une violence dirigée contre une personne en raison de son sexe. Elle reflète et renforce les inégalités entre les hommes et les femmes.

La violence n'est pas toujours visible. Elle peut être physique, sexuelle ou psychologique et peut se produire au sein de la famille, de la communauté au sens large ou être perpétrée par l'État. La VFFF prend une multitude de formes et est profondément marquée par le contexte (voir l'annexe 1 pour la typologie de l'OMS). Dans un pays donné, la VFFF affectera les femmes de manière très différemment selon leur âge, leur lieu de résidence, leur classe sociale, leur sexualité, leur handicap, etc. D'un pays à l'autre, elle est le plus souvent, mais pas exclusivement, perpétrée par une personne connue de la victime, un membre de la famille ou un partenaire (Ellsberg et Heise, 2005). Comprendre les formes que prend la VFFF dans un contexte donné est essentiel pour identifier ses moteurs et concevoir des programmes de prévention efficaces.

B. Qu'est-ce qui motive la VFFF ?

La VFFF est motivée par les inégalités et la dynamique du pouvoir entre les hommes et les femmes. Une interaction complexe entre les facteurs individuels, familiaux, communautaires et sociétaux peut augmenter ou diminuer le risque de VFFF (Heise 1998). Les facteurs à l'origine des VFFF sont les suivants (d'après Fulu et Heise 2015):

La VFFF durant les conflits - La VFFF augmente et prend un caractère particulier dans les contextes de conflit. Le viol est fréquemment utilisé comme tactique militaire. La violence et la guerre peuvent également affaiblir les systèmes de protection, de sécurité et de justice, tout en augmentant la vulnérabilité aux abus et à la traite. La violence au sein de la famille est souvent motivée par les conflits et l'insécurité, qui mettent la famille à rude épreuve.
(Source PNUD)

Individuel (facteurs qui augmentent la probabilité de perpétration)	La violence dans l'enfance.
	Consommation d'alcool et de drogues.
	Dépression et troubles de la personnalité.
	La délinquance, comme l'appartenance à des gangs.
	Attitudes : acceptation et appui de la violence du partenaire dans certaines circonstances.
communautaires/sociétaux	Normes : Notions néfastes de la masculinité et des rôles sexospécifiques rigides, tels que l'homme est le père de famille, la performance et le droit hétérosexuels, le droit des hommes à contrôler les femmes, les hommes considérés comme ayant plus de valeur que les femmes.

	Pauvreté et désavantage social .
	Instabilité et conflits.
	Absence de dispositions légales et de mise en œuvre.

Travaillant dans le domaine des médias pour le développement, nos interventions se concentreront sur les attitudes et les normes.

C. Qu'est-ce qui fonctionne dans la prévention de la VFFF ?

Les interventions visant à prévenir les violences faites aux femmes prennent des formes diverses et variées, généralement à quatre niveaux : individuel, familial, institutionnel (par exemple dans les écoles) et communautaire/sociétal. Le tableau ci-dessous (adapté de Fulu et Heise 2015) résume les données probantes dans différents domaines. Dans l'ensemble, il a été démontré que de nombreuses interventions ont un impact sur les facteurs de risque liés à la violence tels que les attitudes, la fréquentation scolaire, les pratiques sexuelles et la consommation d'alcool. Cependant, peu d'entre elles ont un impact sur l'expérience de la violence par les femmes ou sur la perpétration de la violence par les hommes. De nombreuses évaluations ne mesurent pas ce résultat final ; et lorsqu'il est mesuré, un impact est rarement enregistré.

En général, l'impact est renforcé lorsque les projets ont des composantes multiples, qu'ils travaillent avec des hommes et des femmes et qu'ils comportent un élément d'engagement en face à face. Fondamentalement, les interventions sont plus efficaces lorsqu'elles transforment les relations entre les sexes, plutôt que de simplement cibler les attitudes et les comportements. Cela signifie des interventions qui visent à aborder les rôles sexués des femmes et des hommes dans la famille, les communautés ou l'économie, remettant en question ce que signifie être un homme ou une femme dans un contexte donné (Fulu and Heise 2015).

Résumé des preuves pour différents types d'interventions pour prévenir la VFFF		
	<i>Preuve équitable</i>	<i>Preuve insuffisante</i>
EFFICACE (Impact sur la VFFF)	<ul style="list-style-type: none"> - Microfinance et approches transformatrices de genre . - Interventions au niveau relationnel. - Éducation de groupe avec sensibilisation communautaire (hommes / garçons). - Mobilisation communautaire pour changer les normes sociales . 	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions d'autonomisation sociale auprès des groupes vulnérables. - Programmes de réduction de l'alcool.
PROMETTEUR (Impact sur les facteurs de risque uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes d'éducation parentale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions dans l'ensemble de l'école .
CONFLICTUEL	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions auprès des témoins (inciter les hommes et les garçons à s'exprimer contre les VFFF) . 	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions WASH à l'école.
INEFFICACE		<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes de communication à composante unique. - Interventions WASH à l'école.

D. Qu'en est-il des médias et des communications ?

Les médias et les communications peuvent contribuer à la prévention en s'attaquant aux attitudes et aux normes qui alimentent les VFFF. Les interventions médiatiques et de communication sont plus efficaces lorsqu'elles comportent plusieurs composantes, qu'elles sont associées à un engagement en face à face et qu'elles visent à transformer les rôles de genre (Fulu et Heise 2015). Comme le montre le tableau ci-dessus, les interventions de mobilisation communautaire se sont révélées particulièrement efficaces. Il s'agit d'interventions qui visent à transformer les normes sociales en autonomisant les femmes et en impliquant des communautés entières. Elles comprennent généralement des ateliers communautaires et des formations par les pairs, ainsi que des campagnes et des médias localisés.

Cependant, il existe peu de preuves de l'efficacité des campagnes de communication à composante unique dans la prévention des violences faites aux femmes (Fulu et Heise 2015). De plus, il a été affirmé que les interventions existantes manquent de fondements théoriques solides (Heise 2011). Les données relatives aux approches « ludo-éducatives » sont également limitées. Bien qu'une évaluation de la pièce de théâtre Soul City en Afrique du Sud ait révélé une association entre l'exposition au programme et les changements de connaissances et d'attitudes à l'égard de la violence entre partenaires intimes. Cependant, aucune influence n'a été constatée sur les normes sociales relatives au harcèlement sexuel et à l'acceptabilité de la violence (Udin 2015). En particulier, les interventions qui ne ciblent que les connaissances et les attitudes individuelles sans aborder les normes de genre qui conduisent à la violence envers les femmes sont à la fois non prouvées et non fondées en théorie (Fulu et Heise 2015, Khosla 2013).

E. Approche de BBC Media Action

Sur la base de ces éléments, BBC Media Action utilise les médias et les communications pour s'attaquer aux attitudes et aux normes qui motivent la VFFF, dans le but de générer un débat public constructif sur la violence envers les femmes et pour influencer les personnes au pouvoir afin qu'elles défendent et fassent respecter les droits des femmes. Les projets sont fondés sur de solides théories du changement et s'intègrent, dans la mesure du possible, à un engagement en face à face. Les médias et la communication peuvent influencer sur le changement dans ce domaine de cinq manières interdépendantes :

- 1. Autonomiser les femmes et les filles** - Il existe des preuves qualitatives solides que le sentiment de dépossession des femmes et leur dépendance à l'égard des hommes les rendent plus vulnérables à la violence et moins à même de contester cette violence qu'elles subissent ou que leur entourage subit. (Fulu et Heise 2015). L'autonomisation est le processus de développement de l'autonomie et de la confiance en soi nécessaires pour participer, profiter et changer le monde qui vous entoure. Les projets visent l'autonomisation des femmes et des filles dans différentes parties de leur vie, de l'autonomisation économique¹ à l'autonomisation

¹ L'autonomisation économique est la capacité des femmes et des hommes à participer, à contribuer et à bénéficier des processus de croissance d'une manière qui reconnaît la valeur de leurs contributions, respecte leur dignité et permet de négocier une répartition plus équitable des avantages de la croissance.
<http://www.oecd.org/dac/genderdevelopment/womenseconomicempowerment.htm>

politique². Les médias et les communications peuvent renforcer les connaissances, l'efficacité et les compétences pour autonomiser les femmes et les filles.

- 2. Influencer les attitudes à l'égard de la violence** - Des données provenant d'un large éventail de pays montrent que là où la VFF est considérée comme normale ou justifiée, sa prévalence augmente (Fulu et Heise 2015). Soutenir la violence est souvent exprimé comme le besoin des hommes de « discipliner » les femmes, principalement pour un comportement qui s'écarte de ce qui est attendu d'elles en tant que femmes, par exemple défier l'autorité masculine. Les médias et les communications peuvent atteindre les populations à grande échelle et remettre en question l'acceptabilité de la violence.
- 3. Remettre en question les normes de genre** - Les sociétés qui sont plus patriarcales ont une prévalence plus élevée de violence envers les femmes (Fulu et al 2013). Les hommes sont considérés comme ayant une plus grande valeur, ayant le droit de contrôler le comportement des femmes et d'avoir du pouvoir sur les sphères économiques et politiques. On attend des hommes qu'ils soient des soutiens de famille et qu'ils se conforment aux idéaux de la masculinité, comme la dureté. Les conceptions rigides et inégales de ce que signifie être un homme ou une femme sont un facteur clé de la violence envers les femmes (Fulu et Heise 2014). Les médias et les communications peuvent utiliser des modèles de la vie réelle ou des pièces de théâtres pour renverser et transformer les rôles de genre, en présentant des alternatives et en montrant que les relations de genre peuvent changer.
- 4. Susciter le débat**- Les tabous et la culture de la honte empêchent les survivants de s'exprimer. Cette culture du silence peut être reproduite et renforcée par les médias s'ils ne créent pas des reportages sur la VFFF ou ne la soulèvent pas comme une question de droits de l'homme. Lorsque les médias traitent de la violence à l'égard des femmes, ils le font souvent d'une manière qui rejette la faute sur les survivants et qui soutient les normes qui disent que la violence est acceptable dans certaines circonstances. Les projets de BBC Media Action peuvent aider les médias à susciter un débat public sur la violence envers les femmes, ce qui permet aux femmes de partager leurs expériences et de se sentir liées. En réalisant des reportages de manière responsable sur la violence envers les femmes, en présentant les survivantes comme des agents et non comme de simples victimes, et en affirmant que les femmes ne sont jamais responsables de la violence, les médias peuvent briser le silence qui entoure la violence envers les femmes.
- 5. Inscrire la VFFF à l'agenda politique** - La VFFF est souvent considérée comme une affaire privée et n'est pas prise au sérieux en tant que question politique. Dans de nombreux pays où nous travaillons, le droit des femmes à ne pas subir de violence n'est pas garanti par la loi. Et lorsque les femmes ont des droits sur le papier, ils peuvent ne pas être appliqués dans la pratique ou être sapés par des systèmes juridiques informels parallèles. Les médias peuvent inscrire la violence à l'égard des femmes à l'ordre du jour politique et demander des comptes aux détenteurs du pouvoir lorsqu'ils ne prennent pas de mesures contre la violence à l'égard des femmes.

² L'autonomisation politique est la capacité des femmes et des hommes à participer et à avoir voix au chapitre dans les décisions qui affectent leur vie à différents niveaux de gouvernance.

F. Principes clés³

1. **Le contexte est essentiel** - utiliser la recherche et l'expertise locale pour comprendre la VFFF dans un contexte donné.
2. **Travaillez avec des organisations nationales de femmes** - soit en tant que partenaires d'exécution, soit en tant que conseillères.
3. **Engagez des communautés entières, y compris les dirigeants, les hommes et les garçons** pour changer les normes sociales.
4. **Gérez le risque de réaction négative** - Impliquer des communautés entières pour limiter le risque de réaction négative et d'augmentation de la violence qui en résulte.
5. **Protégez votre équipe et votre public** - minimisez les contenus traumatisants. Et mettez en place un processus pour soutenir votre équipe lorsqu'elle traite de questions sensibles.⁴
6. **Créez des contenus qui renforcent l'autonomie des femmes et montrent l'espoir** que les choses peuvent changer.
7. **Intégrez les médias à l'engagement face à face.**

G. Je développe un projet sur la VFFF, à quoi dois-je penser ?

- A quoi ressemble la VFFF dans votre contexte ? Quels sont les différents types de violence ? (voir la typologie de l'OMS).
- Quels types de violence seraient les mieux traités par une intervention des médias et de la communication ? Quels types de violence votre projet cherchera-t-il à combattre ? Travaillez-vous dans un contexte de conflit ?
- Lesquelles des femmes sont les plus susceptibles d'être affectées par la violence dans votre contexte ? La prévalence de la VFFF varie souvent beaucoup selon la région, la classe sociale, le groupe ethnique/religieux, la sexualité, etc. - et les plus vulnérables peuvent subir de multiples discriminations.
- Quels sont les moteurs de la violence envers les femmes dans ce contexte ? Pensez au niveau individuel, communautaire et sociétal.
- Quelles sont les attitudes et les normes sociales qui conduisent aux violences pratiquées sur les femmes et les hommes et qui sous-tendent l'inégalité entre les hommes et les femmes ? Quelles sont les dispositions et les droits des femmes dans la loi ?
- Lesquels de ces facteurs peuvent être le mieux ciblés par une intervention médiatique et de communication ?
- Puis-je faire participer les femmes, les filles (et les hommes et les garçons, le cas échéant) au processus de conception du projet ?
- Qui d'autre travaille sur la VFFF dans ce pays (pensez aux organisations de femmes locales, régionales et nationales, pas seulement aux grandes agences) ? Comment pouvons-nous travailler avec eux ?

³ Influencé par la théorie du changement d'ActionAid pour lutter contre la VFFF. 2012 et.

⁴ Pour le public, un avertissement doit être diffusé avant tout contenu potentiellement sensible. Au début du projet, planifiez comment vous minimiserez l'effet psychologique et émotionnel de la gestion de ces problèmes sur votre équipe. Vous pouvez parler à Ed Dev et A&P pour mettre cela en place et il existe des ressources externes de DART: <http://dartcenter.org/>

H. Conseils pratiques pour la programmation sur la VFFF

- Mettez en place des processus pour soutenir l'équipe de production dans sa gestion des questions sensibles, y compris la manière de gérer les traumatismes au sein de l'équipe.
- Lors de la phase de lancement, réunissez l'ensemble de l'équipe (projet et production) pour discuter de leurs propres sentiments et expériences en matière de VFFF.
- Placez la sécurité des survivants au cœur de tous les programmes, par exemple, en évitant de revivre des expériences traumatisantes.
- Diffusez un avertissement au début du programme.
- Fournissez un numéro d'assistance téléphonique à la fin du programme.
- Recherchez le soutien et les services disponibles pour votre public et, si les capacités sont suffisantes, indiquez comment demander de l'aide.
- Proposez des modèles masculins et féminins positifs.
- Faites appel à des leaders communautaires, religieux et politiques.
- Protégez l'identité de tous les survivants.
- Ne jamais rejeter la faute sur les victimes.
- Créez des contenus qui renforcent l'autonomie des femmes et leur donnent l'espoir que les choses peuvent changer.
- Évitez les contenus susceptibles d'être traumatisants.

Annexe 1

La violence à l'égard des femmes tout au long du cycle de vie (OMS) :

<http://www.who.int/gender/violence/v4.pdf>

Phase	Type de violence
Avant la naissance	Avortement sélectif en fonction du sexe ; effets des violences subies pendant la grossesse sur l'issue de la grossesse.
Enfance	Infanticide féminin ; abus physiques, sexuels et psychologiques Mariage d'enfants ; mutilation génitale féminine ; abus physiques, sexuels et psychologiques ; inceste ; prostitution et pornographie infantiles.
Adolescence et âge adulte	Violence dans les fréquentations et la cour (par exemple, jets d'acide et viols commis par une connaissance) ; rapports sexuels forcés pour des raisons économiques (par exemple, des écolières ayant des rapports sexuels avec des « papa-gâteaux » en échange des frais de scolarité) ; inceste ; abus sexuels sur le lieu de travail ; viol ; harcèlement sexuel ; prostitution et pornographie forcées ; traite des femmes ; violence entre partenaires ; viol conjugal ; abus et meurtres liés à la dot ; homicide entre partenaires ; abus psychologique ; abus des

	femmes handicapées ; grossesse forcée.
Personnes âgées	« Suicide » forcé ou homicide de veuves pour des raisons économiques ; abus sexuels, physiques et psychologiques.

Ressources et références

Aide à l'action. 2012. Théorie du changement d'ActionAid pour lutter contre la VFFF.

Ellsberg et Heise. 2005. Recherche sur la violence contre les femmes: un guide pratique pour les chercheurs et les militants. PATH, Organisation mondiale de la Santé. Consulté à <http://www.path.org/publications/detail.php?i=1524>

Devries, K. et coll. 2013. Santé mondiale. La prévalence mondiale de la violence conjugale envers les femmes. Science, 340 (6140), 1527–8. Consulté: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23788730>.

DfID. 2012. Un guide pratique sur la programmation communautaire sur la violence à l'égard des femmes et des filles.

Fulu, E. et coll. 2013. Prévalence et facteurs associés à la perpétration par les hommes de la violence entre partenaires intimes: résultats de l'étude transversale multi-pays des Nations Unies sur les hommes et la violence en Asie et dans le Pacifique. The Lancet Global Health, 1 (4), e187 – e207. Consulté: <http://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S2214109X13700743> [Consulté le 13 avril 2014].

Fulu et Heise. 2015. État du domaine de la recherche sur la violence à l'égard des femmes et des filles. Qu'est-ce qui fonctionne pour prévenir la violence contre les femmes et les filles? Examens des preuves Consulté à <http://www.whatworks.co.za/documents/publications/16-global-evidence-reviews-paper-1-state-of-the-field-of-research-on-violence-against-women-and-filles/fichier>

Heise, L. 1998. Violence contre les femmes: un cadre écologique intégré. Violence Against Women, 4 (3), 262-290.

Heise, L. 2011. Ce qui fonctionne pour prévenir la violence entre partenaires: un aperçu des données probantes. Londres: Strive.

Khosla. 2013. Combattre la violence à l'égard des femmes grâce à la C4D: la campagne «Utilisez votre voix» et ses implications sur le public-citoyens en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Journal international de communication. Consulté à <http://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/1852>.

PNUD. Violence sexuelle et sexiste dans les situations de crise. Consulté

http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/crisispreventionandrecovery/focus_areas/gender_equality_andwomensempowerment/sexual-violence-in-conflict.html

Usdin, S. et coll. 2005. Réaliser un changement social sur la violence sexiste: rapport sur l'évaluation de l'impact de la quatrième série de Soul City. Sciences sociales et médecine, 61, 2434-2445.

Organisation mondiale de la santé. Violence contre les femmes: définition et étendue du problème.
Consulté à <http://www.who.int/gender/violence/v4.pdf>